

CP 79 – Compte particulier Surtaxe pour la distribution des colis dans des zones non contiguës

Instructions pour compléter la formule

Version: 1.0

Date: 1^{er} juillet 2026

Modèle de formule de l'UPU valide à partir du 1^{er} janvier 2027

1. Règles générales

1.1 Utilisation de la formule

Un compte CP 79 est établi selon une fréquence trimestrielle ou annuelle sur la base de rapports mensuels centralisés fournis par le Bureau international de l'UPU. Ces rapports sont générés à partir d'échanges de données informatisés (EDI).

Ils s'appuient sur la publication officielle de l'UPU des zones de distribution non contigües avec les codes postaux associés ou des zones de distribution équivalentes et les taux par colis associés.

Les rapports centralisés indiquent le nombre de colis soumis à la surtaxe pour la distribution dans une zone non contigüe, par zone non contigüe, avec le taux associé et le calcul des coûts.

Les rapports mensuels centralisés comportent les informations ci-après, conformément aux règlements de l'UPU:

- Nombre total de colis distribués dans une zone non contigüe, par zone.
- Taux associé, arrondi à la troisième décimale.
- Montant calculé, arrondi à la troisième décimale.

Note: le cas échéant, les postes reçoivent des informations relatives à leurs échanges arrivants et partants pour lesquels les zones non contigües s'appliquent. Les informations sur les flux d'envois partants doivent figurer sur les formules CP 79 produites par les partenaires.

Les postes recevant des colis soumis à la surtaxe sur la base des rapports centralisés produisent des comptes CP 79 sur une base trimestrielle ou annuelle pour chaque partenaire dont ces colis ont été reçus durant la période considérée.

Aux fins du règlement, les montants acceptés issus des comptes CP 79 peuvent être récapitulés dans une formule de compte général CN 52.

1.2 Règles de typographie

La formule doit être établie selon les règles générales de typographie suivantes:

- À des fins de clarté, il est vivement recommandé d'utiliser des polices différentes pour le contenu dynamique, d'une part, et le texte statique (en-têtes, descriptifs, etc.), d'autre part. Il est également recommandé que le contenu dynamique soit indiqué en gras.
- Sauf indication contraire, les chiffres contenus dans les cellules sont alignés à droite.
- Le séparateur décimal est une virgule (,) lorsque le modèle est en français et un point (.) lorsque le modèle est en anglais.
- Les nombres ne comportent pas de zéro initial.
- Si aucune valeur n'est disponible, ou si la valeur est égale à zéro, la cellule reste vierge.
- Lorsqu'un nombre est composé de quatre chiffres ou plus, il convient de séparer les milliers par une espace (p. ex. 12 345,6).
- Tous les montants sont exprimés en DTS et ont une précision à la deuxième décimale.
- Lorsque la représentation d'un nombre inclut des décimales, celles-ci doivent être écrites.

Important: dans un tableau, tous les calculs doivent être réalisés avec les valeurs telles qu'indiquées. Si une valeur est indiquée comme arrondie, tout calcul utilisant cette valeur doit utiliser la valeur arrondie (par opposition aux calculs basés sur des valeurs non arrondies, mais indiqués avec un arrondi).

3. Instructions pour compléter les parties numérotées

Le tableau ci-après reprend les numéros des parties du modèle présenté à la page précédente. Il permet de connaître la rubrique et les instructions correspondant à chacun de ces numéros.

Partie	Libellé	Instructions pour compléter la formule
1	Formule établie par	Code et nom de l'opérateur désigné qui établit la formule. Le code de l'opérateur désigné, composé de trois caractères, est repris de la liste de codes 211 de l'UPU. Le nom est le nom de l'opérateur correspondant. Le code et le nom doivent être séparés par la combinaison espace-tiret-espace.
2	Date	Date à laquelle la formule a été établie, au format aaaa-mm-jj.
3	Mode de règlement	Indication du mode de règlement «Via UPU*Clearing» quand les deux opérateurs sont membres de UPU*Clearing; «Direct» dans les autres cas.
4	Opérateur désigné d'origine	Code et nom de l'opérateur désigné qui a expédié le courrier. Les instructions données pour la partie 1 sont également applicables ici.
5	Opérateur désigné de destination	Code et nom de l'opérateur désigné qui reçoit le courrier. Les instructions données pour la partie 1 sont également applicables ici.
6	Année – Trimestre	Le format utilisé est aaaa Tx. Exemple: 2027 T1.
Tableau: détails mensuels tels que fournis par le Bureau international Les informations indiquées dans le tableau sont classées par mois, puis par zone non contigüe de distribution (lorsqu'il y en a plusieurs).		
7	Colonne «Mois»	Mois dans le trimestre du rapport. Il est indiqué comme suit: – Numéro du mois, le cas échéant avec un zéro initial. – Nom du mois abrégé (trois lettres) entre parenthèses. Exemples: 01 (Jan), 02 (Fév).
8	Colonne «Zone non contigüe»	Nom de la zone non contigüe. Ce nom provient de la publication de l'UPU des zones non contigües par pays.
9	Colonne «Nombre de colis»	Nombre de colis auxquels s'applique la surtaxe.
10	Colonne «Taux par colis»	Taux applicable à ces colis, tel qu'indiqué dans le rapport de l'UPU. Il est arrondi à la troisième décimale.
11	Colonne «Montant (DTS)»	Calculé à partir des colonnes précédentes: Montant = [nombre de colis] x [taux par colis]. Il est indiqué à la deuxième décimale.
12	Montant total dû (DTS)	Somme de tous les montants sur la formule. Il est indiqué sans décimale. En d'autres termes, il est arrondi au nombre entier inférieur.

<i>Partie</i>	<i>Libellé</i>	<i>Instructions pour compléter la formule</i>
13	Reporté de la période précédente (DTS)	Lorsque la valeur de la période précédente était inférieure au seuil de règlement, elle n'a pas été réglée, mais reportée sur la nouvelle période et est indiquée ici. La valeur est indiquée sans décimale.
14	Montant à payer (DTS)	Correspond normalement à la somme des parties 12 + 13. La valeur est indiquée sans décimale. Toutefois, si cette somme est inférieure au seuil de règlement, la valeur indiquée est 0 (zéro).
15	Remarques	Pour formuler librement toute remarque jugée nécessaire. Généralement utilisé pour indiquer le montant reporté sur la période suivante, le cas échéant.
16	Créditeur	Signature de la personne (représentant ou agent de l'opérateur désigné) qui établit la formule. Si la formule est générée par un système informatique, la signature peut être remplacée par un nom, en caractères d'imprimerie, ou par toute information permettant d'identifier la personne ayant généré la formule.
17	Débiteur Lieu, date et signature	À signer à la main par le débiteur dès réception de la formule pour confirmer l'accord sur le contenu de celle-ci. La formule signée doit ensuite être retournée au créancier.

4. Exemple de formule complétée

Une formule CP 79 remplie avec des données fictives est donnée ci-après.

Note: dans cet exemple, les informations sont saisies en bleu afin de différencier clairement les informations dynamiques des informations statiques. En réalité, toutes les informations sont normalement imprimées en noir.

COMPTE PARTICULIER
Surtaxe pour la distribution des colis
dans des zones non contiguës

CP 79

Formule établie par: **USA - United States Postal Service**Date: **2027-05-25**Méthode de règlement ☐ Direct ☒ Via UPU*Clearing

Opérateur désigné d'origine	BRA - Empresa Brasileira de Correios e Telégrafos (ECT)	Année	2027
Opérateur désigné de destination	USA - United States Postal Service	Trimestre	Q1

Mois	Zone non contiguë	Nombre de colis	Taux par colis	Montant (DTS)
01 (Jan)	Alaska	7	2.650	18.55
	Hawaii	11	3.460	38.06
02 (Feb)	Alaska	5	2.650	13.25
	Hawaii	9	3.460	31.14
03 (Mar)	Alaska	7	2.650	18.55
	Hawaii	12	3.460	41.52
Montant total dû (DTS)				161
Reporté de la période précédente (DTS)				
Montant à payer (DTS)				161

Remarques

Créditeur

Débiteur
Lieu, date et signature

PO#12345

Dimension 297 x 210 mm